1er chair.



DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024

Photo

Scolarité gr	atuite	Partie réservée à l'administration
Frais d'insci	ription :	RV LE :
110€* l'ann	ée	VU PAR :
BTS: 189€ '	¹ l'année	
*règlement pos	sible en deux fois	

Quelle classe souhaitez-vous intégrer ?

(Préciser l'année + diplôme et section : ex 1ère année BAC Pro commerce)

					•••••
2 ^{ème} choix :					
Classe de l'a	année en co	ours (ou derr	nière année d	le scolarité)	
Partie réser	vée l'admii	nistration			
AFFECTATIO	ON :				
Tous les cha	mps sont ob	ligatoirement	 : remplis ; à de	éfaut, la demande d'inscription ne serc	a pas prise en compte
NOM DE	L'ELEVE	:		PRENOM :	
INE : identi	fiant nation	ıal d'éducatio	on 🔲		
SEXE: F □]	ì	Nationa	lité :	
Né(e) le :	//	à		Département ou pays :	
Adresse de	l'élève :				
Portable de	l'élève:				
Adresse ma	il de l'élève	e :			
(Facturation Payable à r	n au forfait éception de T-IL BOURSI	demi-pensio es factures er ER ? □ OUI	septembre,	II □NON ours sur la base de 5€50 le repas et janvier et avril (périodes de stages d	-
	DL L LLLVI	_			1
ANNEE SCOLAIRE	CLASSE	Cocher si SEGPA	Cocher si ULIS	ETABLISSEMENT	VILLE
2020/2021					
2021/2022					
2022/2023					
L'élève a-t	-il déjà red	doublé ? 🛭	□OUI □NC	ON Si oui, quelle(s) classe(s) ?)

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité ...), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Lycée Cognacq-Jo Situation familiale de	*			5100 Argenteuil Séparés	01. ☐ Divorcés	39.61.02.87 ☐ Veuf (ve)
☐ Pacsés ou	-				☐ Autre :	,
L'élève est domicilié c	hez : □se	s parent:	s □son pèr	e □ sa mère [un tuteur ou str	ucture d'accueil
		ou 🗆 tı		MERE PERE ucture d'accueil financier	ou 🗆 tuteur ou 🗆	☐ MERE ☐ PERE I structure d'accueil able financier
Nom:						
Prénom :						
Adresse						
CP + Ville :						
Tél. Domicile :						
Tél. Portable :						
Tél. Travail (facultati	f):					
À contacter en prior	ité :					
Adresse Mail :						
Autorisez-vous à comi votre adresse mail aux délégués ?	•	□ oui	□N	ON	🗆 оиі	□ NON
Votre Profession / em	ployeur :					
Accepteriez-vous de témoigner au lycée pour présenter votre		☐ OUI – si oui, nom de l'entreprise :		☐ OUI – si oui, nom de l'entreprise :		
profession ou entrepr		□ NON			□ NON	
Nom	Prén		Année de naissance		sement fréquenté Nom + ville	Classe

DATE ET SIGNATURE DU OU DES RESPONSABLES :

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité ...), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Merci de cocher le code métier des parents :

PARENT 1	PARENT 2				PARENT 1	PARENT 2	
		11 : agriculteur sur petite exploitation				54 : employé administratif d'entreprise	
		12 : agriculteur sur m	noyenne	exploitation			55 : employé de commerce
		13: agriculteur sur g	rande ex	ploitation			56 : personnel des services directs aux particulier
		21 : artisan					62 : ouvrier qualifié de type industriel
		22 : commerçant et a	ssimilé				63 : ouvrier qualifié de type artisanal
		33 : cadre de la fonc	tion publ	ique			64 : chauffeur
		34 : professeur, prof	ession so	cientifique			65 : ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et du transport
		23 : chef d'entreprise	e de 10 s	alariés ou plus			67 : ouvrier non qualifié de type industriel
		31 : profession libér	ale				68 : ouvrier non qualifié de type artisanal
		35 : profession de l'i des spectacles	nformati	on, des arts et			69 : ouvrier agricole
		37 : cadre administra	atif ou co	mmercial d'entreprise			71 : ancien agriculteur exploitant
		38 : ingénieur ou cac	dre techn	ique d'entreprise			72 : ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise
		42 : professeur des é	coles, ir	stituteur et assimilés			74 : ancien cadre
		43 : profession inter	médiaire	de la santé et du travail social			75 : ancienne profession intermédiaire
		44 : clergé, religieux					77 : ancien employé
		45 : profession inter publique	médiaire	administrative de la fonction			78 : ancien ouvrier
		46 : profession inter commerciale des en					81 : chômeur n'ayant jamais travaillé
		47 : technicien					83 : militaire du contingent
		48 : contremaître, ag	ent de m	aîtrise			84 : élève, étudiant
		52 : employé civil et agent de service de la fonction publique		service de la			85 : sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		53 : policier ou militaire				86 : sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)	
Comm Con Rés Avez-v	nent av seillère eaux so rous obt □OUI uez-vou	d'orientation ciaux □ Rech cenu votre PSC1 □NON s un sport ou u □NON	□ Pro erche L (Prév	internet □ Autres ention Secours Civique N COURS		••••••	ollège □ Journée portes ouvertes
	□oui	ociation ? □NON PARTICULIERE	:				
					Date	e de val	lidité :
PPS							
-	vec AES	SH					
- 1 3 a	VCC AL	/· ·	_				

AUTRES REMARQUES:

Temps supplémentaire

Autre aménagement

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité ...), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Photocopies et originaux des : (Nb : les photocopies doivent être faites par les familles) Bulletins 2021/2022 1° Trimestre ou 1° Semestre 2° Trimestre ou 2° Semestre 3° Trimestre Bulletins année en cours (2022/2023) 1° Trimestre ou 1° Semestre 2° Trimestre ou 2° Semestre 3° Trimestre Photocopies uniquement: Pièce d'identité de l'élève (2 photocopies) П Livret de famille (parents + enfants) Attestation de recensement pour les élèves de 16 à 18 ans Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté PSC1 ou autre attestation de secourisme Pages de vaccinations du carnet de santé П Justificatif de domicile Certificat de scolarité Tous documents ou rapports liés à une prise en charge particulière (bilan orthophonique, PAI, problèmes médicaux...) à remettre sous enveloppe A remplir obligatoirement : Autorisation de sortie ci-jointe Fiche de renseignements PAP/PPS ci-jointe Autorisation du droit à l'image ci-jointe Chèque de **110** € à remettre à l'établissement, à l'ordre du lycée Cognacq-Jay BANQUE: NOM: N° de chèque : Chèque de caution pour les livres et le matériel informatique : 100€ à l'ordre du lycée Cognacq-Jay Daté au 1^{er} juin 2024 : le chèque ne sera pas encaissé sauf en cas de détérioration ou/et si les accessoires (clavier, souris) ne sont pas rendus en fin d'année scolaire. 3 photos d'identité Fiche médicale ci-jointe à remplir recto verso П

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité ...), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@coqnacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.



РНОТО

FICHE MEDICALE

Année scolaire 2023/2024

NOM DE L'ELEVE : Prénom :
Classe: Date de naissance :
L'enfant vit avec : \square ses parents \square sa mère \square son père \square une structure d'accueil \square un tuteur
NOM DES PARENTS OU DES RESPONSABLES :
ADRESSE
CPVILLE
N° DE SECURITE SOCIALE :
En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Merci de nous faciliter la tâche en nous donnant au moins deux numéros de téléphone :
1) Domicile :
2) Travail du père (facultatif) : Portable :
3) Travail de la mère (facultatif) :
4) Autre personne à joindre :

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité …), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins.

Il est impératif de communiquer tout changement de coordonnées au secrétariat.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

QUESTIONNAIRE

	té faite entre le	polio :s 11 et 13 ans de votre enfar		r votre enfant
ALLEDGE	Non	OVII (D. ()	m ++/	
ALLERGIE Alimentaire	NON	OUI (Précisez)	Traité par :	Non trai
Médicamenteuse				
Autre (précisez)				
MALADIE	NON	OIII (Présises)	Traiténan	Non two
	NON	OUI (Précisez)	Traité par :	Non trai
Asthme Epilepsie				
Diabète				
Endométriose				
Autre (précisez)				
joindre avec une ordo	nnance récen	ière afin de mettre en place t te et les médicaments corr nom de l'enfant avec la notic	respondants (boîte de méd	
AUCUN MEDICA	AMENT NE PO	OURRAS ETRE ADMINISTR ORDONNANCE + PAI	EER /NI PRIS PAR L'ELEV	E SANS
	_	ler pour la prise en charge o ise convulsive, opération, h		ospitalisation
« Tous les champs son services d'infirmerie »	t obligatoirem	ent remplis pour permettre	la prise en charge de l'élèv	e par les
MERCI DE JOI	NDRE LA PH	OTOCOPIE DES VACCIN	ATIONS OBLIGATOIRI	EMENT
		co ns de gestion administrativ		
Date	Signa	ture du ou des responsables	:	



Autorisation de reproduction d'images

2023 - 2024

Je soussigné(e),	
Nom du parent responsable :	
Prénom :	
Nom et prénom de l'élève :	
Adresse :	
Classe :	
Etablissement fréquenté :	LYCEE COGNACQ-JAY 20 RUE DE LA LIBERTE 95100 ARGENTEUIL
Autorise la Fondation Cognacq-Jay don Paris, et ses établissements :	t le siège est situé au 17 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006
d'illustration de supports de communic	chotographies/vidéos représentant mon enfant aux fins cation papiers, électroniques, audiovisuels relatifs à l-Jay et ses établissements. Ces supports sont destinés à être rance ou à l'étranger.
Les légendes accompagnant la reprodu ne devront pas porter atteinte à ma ré	oction ou la représentation de la ou les photographies/vidéos putation ou à ma vie privée.
Tous les champs sont obligatoirement i autorisée.	remplis ; à défaut, aucune reproduction ne pourra être
Fait à, le :	
Signature, précédée de la mention « bo	on pour accord » :

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité …), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@coqnacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.



AUTORISATION DE SORTIE 2023 - 2024

Je, soussigné(e)	
Représentant légal de :	Inscrit en classe de :

POUR LES CAP – SECONDE ET PREMIERE

En cas d'absence d'un professeur d'une <u>durée égale ou supérieure à 2 heures</u> et en cas d'annulation du dernier cours de la matinée ou de l'après-midi, mon enfant pourra quitter l'établissement

POUR LES TERMINALES

En cas d'absence d'un professeur, mon enfant pourra quitter l'établissement

POUR LES BTS

Pour les étudiants mineurs, en cas d'absence d'un professeur, mon enfant pourra quitter l'établissement.

Dans TOUS LES CAS:

- → Les demi-pensionnaires, sont autorisés à sortir après avoir pris leur repas.
- → L'autorisation de sortie est subordonnée à la notification de l'absence du professeur sur PRONOTE.
- → La demi-pension est facturée et l'élève ou l'étudiant, dont le professeur est absent, devra manger au premier service soit à 11h30.

Rappel:

→ Dans le cadre des programmes liés à la formation, l'élève ou l'étudiant peut être amené à réaliser des travaux pratiques divers à l'extérieur de l'établissement. Ces activités obligatoires qui se déroulent dans le cadre des cours ne donnent pas lieu à une demande d'autorisation spécifique des responsables légaux.

<u>PENDANT LA JOURNEE SPORTIVE</u>: Tous les élèves et étudiants sont autorisés à se rendre seuls sur les installations sportives situées en dehors de l'établissement scolaire.

Tous les champs sont obligatoirement remplis ; à défaut, aucune sortie ne pourra être autorisée.

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité …), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.



Fiche de renseignements 2023 - 2024

PAP (PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE)

PPS (PROJET PERSONNALISE DE SCOLARISATION)

PAP Le Plan d'Accompagnement Personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves connaissant des troubles des apprentissages (de type dyslexie, dyscalculie, dyspraxie...) pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions.

 Votre enfant connait des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie): Dispose-t-il d'un PAP? OUI NON Si oui, fournir la photocopie
Souhaitez-vous mettre en place ou renouveler un PAP ? ☐ OUI ☐ NON
 Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'un aménagement aux examens ? OUI
Sans bilan orthophonique ou médical, aucun aménagement ne pourra être mis en place. Aucun rappel aucune relance ne seront faits.
PPS le Projet Personnalisé de Scolarisation définit les modalités d'aménagement de la scolarité des élèves en situation de handicap et les actions répondant à ses besoins particuliers.
Votre enfant bénéficie d'un PPS ? □ OUI □ NON Si oui, fournir la notification sous pli cacheté avec la mention « confidentiel » Avec aide humaine ? □ OUI □ NON
Si oui, nom de l'enseignant référent MDPH :
Nom de votre enfant :
Prénom :
Classe:
Tous les champs sont obligatoirement remplis ; à défaut, aucun PAP ou PPS ne pourra être mis en place.
☐ Je, soussigné(e)consens au traitement d'informations concernant la santé de l'élève aux fins de gestion administrative et pédagogique.
Signature du responsable de l'élève :

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité …), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.



ب میداد کام ام ام ام مداد

INSCRIPTION CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

voiii de i eleve
Prénom de l'élève :
Classe:
Demande son inscription à la cantine pour l'année scolaire.
Dès que l'élève aura connaissance de son emploi du temps, il pourra choisir entre un forfait 4 ou 5 ours.
in cas de forfait 4 jours, il sera dans l'obligation de préciser pour l'année entière le jour non réquenté lors de son premier passage à la cantine.
AUCUNE ANNULATION D'INSCRIPTION NE POURRA SE FAIRE EN COURS DE TRIMESTRE
Je soussigné(e) atteste que l'élève et moi-même vons pris connaissance du règlement de la cantine.
ous les champs sont obligatoirement remplis ; à défaut, l'élève ne pourra être pris en charge par les ervices de restauration scolaire.
Date :
iignature :

Les informations recueillies par le Lycée font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la scolarité et des opérations qui en résultent. Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes applicables. Les informations sont destinées à notre établissement ainsi qu'aux destinataires externes strictement habilités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un ensemble de droits (accès, rectification, suppression, opposition, portabilité …), pour les exercer ainsi que pour toute demande, veuillez-vous adresser à dpo@cognacq-jay.fr. Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL.



REGLEMENT CANTINE

Année scolaire 2023/2024

<u>Art 1</u>: L'inscription au service de restauration est valable pour toute la durée de l'année scolaire. Il ne peut y avoir d'annulation en cours de trimestre sauf cas exceptionnel. Dans ce cas, la demande est à formuler par lettre adressée au service comptable.

<u>Art 2</u>: L'élève doit choisir entre un forfait 4 ou 5 jours dès réception des emplois du temps. Dans le cas du forfait 4 jours, l'élève devra indiquer le jour non fréquenté lors de son premier passage à la cantine.

<u>Art 3</u>: Les factures sont établies au forfait 4 ou 5 jours par trimestre selon la classe sur la base de 5€70 le repas.

Elles sont adressées aux familles et payables dès réception en septembre 2023, janvier et avril 2024.

Les périodes de stages et de vacances sont déduites.

Les montants des bourses seront déduits du prix à payer à votre demande.

En cas de gêne financière, un paiement en 3 fois dans le trimestre peut être envisagé. Des aides peuvent également être accordées (aide régionale et fonds social) sur présentation de justificatifs de revenus. Dans ces deux cas, les familles devront prendre contact avec la gestionnaire comptable.

<u>Art 4</u>: Les jours de stage sont décomptés dès le début d'année. Seule une absence d'une semaine justifiée par un certificat médical peut faire l'objet d'un remboursement. Les élèves qui observent une période de jeûne par conviction religieuse doivent le signaler **15 jours** avant le début de cette période, afin que les commandes puissent être ajustées.

<u>Art 5</u>: Tous les élèves inscrits sont munis d'un badge valable durant toute leur scolarité et dont ils doivent **obligatoirement être en possession** pour accéder au restaurant. Ce badge est à la charge des familles. Le coût s'élève à 4,00 euros et sera facturé lors du premier paiement. Toute perte ou dégradation fera l'objet d'une facturation de **10 euros**. L'élève qui a perdu sa carte, doit se faire connaître immédiatement auprès du service comptable.

<u>Art 7</u>: Tout comportement perturbant le bon déroulement du service de restauration (manque de respect du personnel, vol, attitude provocante...) pourra faire l'objet d'une exclusion temporaire voire définitive de la cantine.

<u>Art 8</u>: Les élèves externes peuvent être admis à titre exceptionnel, le repas leur sera alors facturé 7,10 euros.